

BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE
Siège social temporaire : chez M. Garagnon - Rue Germaine Richier - 13200 ARLES
Téléphone 96.17.94

Première série - N° 19

Prix 4 F. 50

Bulletin trimestriel - Décembre 1975



Vue du musée public d'antiquités de la ville d'Arles

SOMMAIRE

Éditorial	page 1
Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps	page 3
Une lettre de Frédéric Mistral	page 4
Promenade au temps passé (suite)	page 7
Réflexions sur la topographie arlésienne (suite)	page 12
Li Cresenço populàri	page 17
Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence	page 20
Sommaire des bulletins de l'année 1975	page 24

ÉDITORIAL

Chers adhérents,

Les Amis du Vieil Arles achèvent la cinquième année de leur résurrection. Voilà une constatation réconfortante et pleine de promesses.

Réconfortante, car il nous est arrivé parfois d'être pessimistes sur la durée de notre association tant étaient nombreux les obstacles à surmonter.

Pleine de promesses, car, malgré les contretemps et les difficultés, notre audience n'a cessé de croître, à la fois auprès des instances publiques dont l'aide nous est indispensable et auprès des Arlésiens qui sont de plus en plus nombreux à soutenir notre action.

Nous avons dépassé le chiffre de 1 250 adhésions et, à chaque réunion du bureau, nous inscrivons de nouveaux noms dans nos registres et sur nos fichiers.

Cette année les cotisations ont été encaissées avec moins de retard c'est là le meilleur encouragement que vous pouvez nous apporter.

Par ailleurs, la demi-douzaine de « fidèles » qui ont jusqu'ici assumé toutes les tâches ingrates que comporte la vie de notre association a été rejointe par quelques personnes disposées à nous aider. Qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées.

Notre satisfaction serait à son comble si l'installation de notre siège social à Sainte-Luce était chose faite. Hélas, les travaux piétinent, la municipalité n'ayant pas encore apporté tout son concours à la remise en état des lieux.

Une délégation de notre bureau a récemment saisi à nouveau monsieur le maire de cette importante question.

L'année qui s'achève va inaugurer une autre forme de nos activités culturelles. Il s'agit de musique, grâce à l'aimable et bénévole concours du directeur et des professeurs de l'École de musique d'Arles. Vous serez conviés dans le courant du mois de décembre à un concert qui aura lieu au théâtre municipal. Nous y entendrons, entre autres musiques classiques, des œuvres de compositeurs provençaux.

Enfin, et avant de vous présenter nos meilleurs vœux au seuil de la nouvelle année, je voudrais vous faire part d'un événement qui nous apporte à tous joie et fierté : notre professeur de provençal, Mlle Odyle Rio, vient d'être élue membre de l'Académie d'Arles. Nous lui adressons nos bien sincères et chaleureuses félicitations.

Le président,
R. VENTURE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale annuelle des Amis du Vieil Arles aura lieu le samedi 24 janvier 1976, à 17 h 30, salle Henri Comte.

Nous comptons sur votre présence. Merci.

CONFÉRENCES

Dans le cycle annuel de nos conférences, nous avons pu apprécier celle de M. le professeur Grossi, le 26 octobre dernier, sur le port et la ville d'Ostie où aboutissaient, sous le Bas Empire, les transports maritimes assurant le ravitaillement de Rome. Les nombreux vestiges qui subsistent permettent de cerner l'intense activité des installations d'Ostie. C'est là, en outre, qu'on peut admirer la célèbre mosaïque montrant l'extraordinaire pont de bateaux d'Arles qui réunissait la ville édifée sur le castrum romain au quartier de l'actuel Trinquetaille.

M. Grossi nous a montré les magnifiques diapositives qu'il a lui-même réalisées sur place et qui nous ont permis un saisissant cheminement à travers les rues et les monuments de ce qui fut, pendant longtemps, l'agglomération satellite prospère de la Ville Éternelle.

Très attaché à faire ressusciter pour nous ce que fut Arles au siècle de son apogée, M. Grossi se propose de nous donner une autre conférence se référant à la même époque et qui, cette fois, portera sur la ville de Trèves.

Il nous sera ainsi possible, à travers les vestiges de cette autre cité impériale, d'imaginer l'Arles que les destructions successives ont à jamais ravie à nos regards.

La date de cette conférence sera communiquée en temps utile à nos adhérents.

COTISATIONS

Nous pensons pouvoir maintenir pour 1976 la cotisation annuelle à **quinze francs**, mais à la condition que le recouvrement s'en effectue dans des délais normaux, c'est-à-dire au début de l'année et sans avoir recours à un encaisseur.

C'est pourquoi, chers adhérents, nous faisons appel à votre bonne volonté :

- pour que notre action puisse continuer,
- pour que notre bulletin puisse paraître régulièrement et sous sa forme actuelle,

Réglez dès aujourd'hui votre cotisation 1976

Par l'un des procédés suivants :

- **Par chèque bancaire** au nom des AMIS DU VIEIL ARLES, à adresser soit à M. GARAGNON, rue Germaine-Richier, Arles, soit B.P. 30, 13632 Arles.
- **Par chèque postal** au nom des AMIS DU VIEIL ARLES adressé à notre compte chèque postal n° 4439-15 Marseille.
- **Par mandat-carte** ou mandat-lettre au nom des AMIS DU VIEIL ARLES, à l'une ou l'autre des adresses ci-dessus.
- **En espèces** entre les mains d'un membre du bureau.

Le bureau.

IN MEMORIAM

Le 2 novembre 1975, jour des Morts, s'est déroulée au cimetière de Trinquetaille une simple mais émouvante cérémonie à la mémoire de M. Roger Cornillon, décédé au début de l'année.

Les Amis du Vieil Arles déposaient, dans le recueillement, une plaque commémorative sur la tombe de leur regretté vice-président.

M. Venture retraça, en quelques phrases, la fructueuse activité de M. Cornillon au sein de notre association et témoigna à sa famille et à ses amis de nos sentiments de sympathie attristée.

Une délégation du Conseil municipal s'était jointe à nous en cette circonstance.

Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps

Évolution des noms à travers les âges
(d'après des plans anciens de 1871 et de 1743)

1975	1871	1743
Chartreuse (rue de)	Sainte Croix (rue)	Nans (rue) — Signorel (rue)
Chiavary (rue de)	Chiavary (rue)	Augustines Déchaus- sées (rue des)
Cloître (rue du) :		
— place de la République - Théâtre Antique	Prêtres (rue des)	Capelans (rue des)
— Théâtre Antique - rue de la Calade	Cays (rue de)	Cays (rue de)
Condorcet (rue)	Banes (rue des)	Banes (rue des)
Corneille (rue)	Fossé (rue du)	?
Craponne (rue de)	Craponne (rue de)	?
Croix Rouge (rue)	Croix Rouge (rue)	Roubert (rue)
Cure (rue de la)	Cure (rue de la)	Monsieur de Fos (rue) ?
Diderot (rue) :		
— rue Balechou - place de la Bastille	Vinsargues (rue)	Cordeliers (rue des)
— place de la Bastille- rond point des Arènes	Cordeliers (rue des)	Romieu (rue)
Dieudonné (rue)	Gendarmerie (r. de la)	Rousset (rue)

(à suivre)

Une lettre de Frédéric Mistral

« **Laudatores temporis acti** », les louangeurs du temps passé... Ils furent de tous les temps, et ils sont encore du nôtre. J'entends encore ma grand-mère : « Ah ! de nostre tèms... » Elle parlait ainsi il y a cinquante ans, autour des années 1925... Et maintenant, ces années-là éveillent beaucoup de nostalgies... Pareillement, nous nous enthousiasmons sur ce qui se faisait ou se chantait au début du siècle... Or, je retrouve, dans **Paris-Journal** du 6 novembre 1913, ces lignes relatives à la chanson qui était alors en vogue : « Autrefois, on chantait chez nous des couplets de « Béranger, de Dupont et Damier... J'accorde volontiers qu'on « rencontrait peu de chefs-d'œuvre dans cette littérature. Mais on « pouvait lire sans rougir ces couplets, souvent troussés avec esprit : « cela était au moins écrit en français convenable... Aujourd'hui, trois fois « hélas ! essayez donc la lecture d'une des imbécillités dont nos « comiques à la mode gargarisent les oreilles du public ! »

Déjà cela fait réfléchir... Mais voilà qui remettra, je n'en doute point, dans l'esprit de beaucoup de personnes, certaines idées en place. Il s'agit d'une lettre de Frédéric Mistral, datée du 8 octobre 1900 et adressée à Charles Maurras. Maurras avait entrepris une vaste enquête sur la monarchie, et il espérait beaucoup que Mistral, qui l'avait approuvé chaleureusement au moment de la publication du manifeste fédéraliste de 1892, allait lui donner son adhésion. Or, contre toute attente, Mistral refusa de donner cette adhésion, et il expliquait son refus dans une longue lettre, dans laquelle notamment notre bonne ville d'Arles occupe une place de choix. Avignon aussi, d'ailleurs...

Mais laissons la parole au père de « Mireille » et de « Calendal ».

Maillane, 8 octobre 1900.

« Mon cher ami,

« J'ai suivi la discussion supérieure que vous avez provoquée et brillamment soutenue dans **La Gazette**. Vous vous êtes révélé là comme un futur directeur de règne, si les dieux pitoyables réservaient à la France quelque retour au bon sens. Mais pour répondre tout de suite à votre aimable demande, je vous prie de me laisser dans le silence où je vis, car je ne veux à aucun prix et à aucun titre remettre le pied dans la politique. C'est en vain, mon vaillant Maurras, que vous faites appel à quelque manifestation mienne, motivée par la question de décentralisation. Même ce lest en réserve, je me sens disposé à le jeter à la mer. Dans les populations qu'on nous a faites, je constate trop de signes d'incapacité ou de sottise criminelle pour que je leur souhaite l'autonomie de notre rêve ; exemples :

« Avignon qui, l'an dernier, a rasé le palais des Chevaliers de Sigean, a décidé la démolition de la jolie tour qui en subsiste ; Avignon, pour la deuxième fois et par vote municipal, vient de voter la destruction de ses remparts. Le Ministère des Beaux-Arts essayera de s'y opposer, mais on finira bien là-haut par trouver quelque moyen de se laisser battre par le flot de la bêtise avignonnaise, à moins que le Rhône (qui la semaine passée a failli submerger la cité des Papes) ne tienne en crainte quelque temps encore les démolisseurs de ces murailles. Et je ne parle pas du précieux Musée d'histoire naturelle, à l'édification duquel un savant de premier ordre, le naturaliste Riquier, avait consacré cinquante ans de sa vie, et que M. P... a fait entasser dans des caisses et jeter pêle-mêle dans les mansardes de la mairie. Il fallait agrandir l'hôtel des postes et l'on a trouvé commode de chasser l'histoire naturelle de son palais de Saint-Martial.

« **À Arles il en va de même.** Plus l'instruction moderne se répand dans les masses, plus les élus de ces masses sont choisis parmi les obtus et les vandales raisonnés. Pour faire plaisir à un électeur quelconque, la municipalité avait laissé déjà éventrer les Alyscamps et en profaner les allées, maintenant transformées en immondes ornières par les charrettes et le charroi d'un marchand de foin. Pour dégager la maison d'un autre électeur influent, l'an passé on démolît l'un des plus beaux clochers d'Arles, celui de Sainte-Croix, qui ressemblait à un minaret ; et à cette heure on décroche de la chapelle du collège (dont la démolition a été votée aussi) une boiserie sculptée qui en revêtait l'abside et qui était peut-être la plus belle de France. On l'estime au bas prix de 80 000 à 100 000 F, et comme les barbares modernes savent parfaitement la valeur de ce qu'ils détruisent, on a envoyé des photographies de ce chef-d'œuvre à tous les marchands de bric-à-brac de Paris, de Londres et de New York pour les convoquer à l'encan qui aura lieu prochainement. C'est-à-dire que nous perdons tout grâce aux immunités que le suffrage universel donne aux édilités stupides et méchantes, et je ne vois rien d'impossible à ce que quelque jour, devant l'offre d'un Anglais ou d'un Américain, une municipalité émergée des bas-fonds de Nîmes ne vende la Maison Carrée, etc.

« Et vous voulez, mon bon Maurras, que l'on ne se décourage pas et qu'on s'attelle à élargir l'autonomie et la malfaisance de telles générations ! J'en arrive à comprendre l'intelligence du **fatum** qui place à certaines heures en tête des démocraties un beau Néron artiste qui prépare les voies à la venue des Antonins.

« Vous voyez par cet aveu que je ne suis pas prêt, mais pas prêt le moins du monde, à vous envoyer les quelques lignes provençales que vous me demandez.

« Je ne suis pas allé à Paris et je n'ai pas quitté le nid depuis pas mal d'années. Vous pouvez l'affirmer, et Arles chaque semaine me voit depuis trois ans, occupé à sauver dans le Musée Arlaten les épaves de nos gloires et de nos traditions. C'est une façon de poursuivre mon rêve et j'en suis bien récompensé par l'affluence et la piété avec lesquelles, le dimanche, le bon peuple de partout vient visiter ce panthéon.

« Cette lettre et ces confidences, mon ami, ne sont que pour vous, pas pour le public. Tirez-en les révélations et arguments que vous voudrez, mais je tiens à rester tranquille dans ma Provence idéale que j'ai toute ma vie reconstituée comme j'ai pu, n'ayant pas les moyens d'expulser par la force les virus extérieurs.

« Tout à vous, Frédéric Mistral. »

Cette lettre a été publiée dans **La France Latine**, n°36, d'octobre-décembre 1968. Nous la livrons à vos méditations.

Nous permettez-vous une opinion personnelle ? En son temps, Mistral voyait certainement juste, et certains faits, survenus dans notre ville même, n'étaient point faits pour alimenter son optimisme. Mais le temps, beaucoup de temps a passé. Les choses ont changé, et si le poète pouvait voir tous ces jeunes qui se donnent, corps et âme, à la restauration de certains édifices anciens, hier, la Genouillade, aujourd'hui Saint-Blaise, peut-être changerait-il d'avis. Et il se rappellerait qu'il a écrit aussi :

E vâutri, li gènt jouine,
Que sabès lou Secret,
Faguès que noun s'arrouine
Lou mounumènt escret !

Oui, malgré les circonstances, Mistral n'avait pas tort de faire confiance à la jeunesse...

Marcel CARRIÈRES
de l'Académie d'Arles.

Promenade au temps passé

(SUITE)

Le pont de Trinquetaille près duquel nous a laissés notre dernière flânerie ne ressemble en rien à celui qui, avec le pont de Fourques, liait notre Provence à notre envieuse et jeune cousine « Occitanie »... Jeune, puisqu'elle n'a vraiment révélé sa majorité – disons plutôt son émancipation – qu'en 1968, envieuse... parce que jalouse de notre langue, de notre unité territoriale, de nos traditions, de notre race, de nos félibres, alors qu'elle n'est qu'un cocktail de Languedoc, d'Auvergne, de Périgord et autres dont elle revendique les couleurs. Laissons-la donc se draper dans les plis rouges et or de sa robe toulousaine, et revenons sous le manteau fleurdelisé de notre Provence.

Aucuns vestiges ne signalent aujourd'hui, croyons-nous, la place exacte du ou des ponts de pierre qui, à l'époque romaine, liaient au nord les deux rives du Rhône et très probablement le bourg et la cité d'Arles au riche et résidentiel quartier de Trinquetaille, « Arles la double »... Mais, en 1875, porté par les puissantes piles qui soutiennent encore le pont que nous empruntons chaque jour, on avait établi un solide passage enfermé dans un treillis de fer où les déjà archaïques et longues charrettes de fourrage pouvaient passer sans craindre les violents assauts du mistral. Combien plus violent hélas ! fut le 15 août 1944, vers « trois heures de relevée », le terrible bombardement d'un seul coup l'envoya au fond du Rhône. Nous retrouvâmes alors le bac d'autrefois... Qui ne se souvient de cette grosse péniche pontée, « La Jeanne », comme on disait familièrement, où, nombreux et parfois non sans inquiétude, nous nous serrions sur des tôles glissantes et qui, du quai de la Roquette, semblant pivoter sur son axe, rejoignait à Trinquetaille le quai autrefois Saint-Louis, puis de la Gabelle, aujourd'hui, de la Gare Maritime ?

Jadis, l'ancêtre de ce bac nouveau genre s'amarrait au bout de la rue du même nom. Il était réservé aux gens de cheval – voyez cavaliers – et de pied, alors qu'en amont, entre la rue du Pont et le portail des Châtaignes, un bac plus large pouvait supporter douze charrettes. Souvent, les colères du Rhône le rompaient, mais à d'autres le plaisir de vous raconter son intéressante histoire et reprenons notre promenade.

La rue du Pont qui porte ce nom depuis 1635, n'était au XVI^e siècle encore qu'un étroit passage, peut-être même l'aboutissement vers le Rhône de la douve qui longeait à l'ouest l'ancien rempart de la cité et ne recevait plus alors que les égouts de la ville. Mais, assainie, elle fut vite bordée de somptueux hôtels. Près du Rhône, celui des Quiqueran que nous avons déjà cité, joignant celui des Natoire, famille du peintre Louis Natoire,

directeur de l'École française de peinture de Rome, celui des Brunet qui s'éteignirent dans l'Ordre de Malte, et dont elle porta aussi le nom. En 1733, on y trouve encore les Lestang-Parade car, à l'occasion de mariages ou de successions, il est impossible de ne donner qu'une seule résidence à nos grandes familles arlésiennes. Enfin, cet hôtel avec son élégant balcon passa plus tard aux Laudun.

Et nous arrivons à la place Antonelle, jadis « Planet de l'Ourme ». Elle était beaucoup plus petite qu'aujourd'hui. Vers le milieu du XIX^e siècle en effet, pour établir la grande avenue qui monte vers le pont – rue Anatole-France – bien des maisons furent détruites, tandis qu'au sud, les somptueux hôtels des Sabatier-l'Armeillère – aujourd'hui pharmacie Trintignan – et des puissants Porcellet dont la tour subsiste dans la maison Calment disparurent dans le percement de la rue Gambetta... Gambetta ? Anatole France ?... pourquoi dans Arles, ce nom qui, en 1844 ne figure même pas à l'état civil de Paris, puisque ce maître de notre langue française s'appelait François Thibaut, et pourquoi Gambetta, encore un homme politique occitan, puisque né à Cahors ?

Bien sûr, dans une petite rue qui porte son nom, humble et discret comme les vrais poètes, Frédéric Mistral veille sur le Museon Arlaten qu'il a si amoureuxment fondé, conservatoire matériel de tout notre passé provençal comme Mireille en est l'évocation littéraire. Mais la reconnaissance des Arlésiens ne lui doit-elle pas dans notre ville un hommage plus visible, et plutôt qu'Anatole France et Gambetta, deux « estrangéras » comme on dit chez nous, n'est-ce pas ce chancre et ce défenseur de notre Provence qui devrait accueillir nos visiteurs chaque année plus nombreux ? Son souvenir serait notre guide et nous aiderait à mieux évoquer le passé de notre vieille cité. Mais, trêve de digressions...

Avant 1845 environ, des quais du Rhône au boulevard des Lices, il nous est difficile d'imaginer cette partie de la ville, et les grandes artères qui la partagent aujourd'hui semblent à nouveau séparer la cité – siège de l'administration municipale – du vieux bourg de la Roquette dont un vestige de rempart se voit encore à l'angle de la rue Gambetta et de la rue Albert-Samain.

Cette rue partant de la rue du Lau, jadis des Hospitalières, dont nous connaissons tous la belle porte du XVI^e siècle, était autrefois la rue de l'Égout-de-l'Hôpital. Comment l'époque révolutionnaire a-t-elle pu l'appeler rue des Récompenses ? et pauvre Albert Samain ! ce délicat poète méritait mieux !... Au fond d'une étroite impasse fort mal famée, se cachait une maison de jeu, « La Cambra » ou la Tricherie. Serait-ce la sorte de « planet » qu'on remarque derrière le magasin Kimmerling ou la sinieuse ruelle – Petite-Juiverie – qui s'ouvre discrètement sur la rue Gambetta près du numéro 16 ? Ces sortes de maisons voilaient souvent leur hospitalité et

peut-être avaient-elles une sortie sur la rue des Trois-Mulets qui, du rempart de la Lice, aujourd'hui Georges-Clemenceau, allait rejoindre la rue du Pont.

Comme il était coutume alors, elle devait ce nom à l'importante auberge dont, vers 1860, Rey son dernier « hoste », excellent peintre animalier autant que fameux cuisinier, tenait aussi bien la queue de la poêle que le pinceau.

Laisant à gauche la rue de la Monnaie, nous arrivons à la rue des Vinatiers dont nous regrettons l'intéressante grille à l'espagnole, unique, croyons-nous, dans notre ville. Elle faisait curieusement saillie sur cette rue qui, formant équerre, nous conduit à la maison qu'habite aujourd'hui M. Meffre. C'est là, une plaque nous le rappelle, qu'en 1846, naquit le sculpteur Jean Turcan, trop méconnu de nos concitoyens et pourtant, second prix de Rome. Alors que ses œuvres ornent plusieurs villes et musées, nous n'avons de lui que « L'Aveugle et la Paralytique » dont la nudité se cache dans l'entrée de notre bibliothèque municipale. Est-ce pour les mieux protéger des intempéries ou par un anachronique souci de pudeur ?

La rue des Vinatiers devait son nom à la corporation qui, avec celle des porteurs d'eau, « barailés », allaient de maison en maison portant des tonnelets de vin ou d'eau sur la nuque et les épaules, protégés d'un épais chapeau de cuir et s'annonçant par des grelots attachés à leurs jambières. Ces corporations existaient encore, au moins à Saint-Gilles, vers 1900, car, sauf les puits particuliers, il n'y avait pas d'eau potable dans nos villes.

Avant la rue Gambetta, la petite rue Saint-Estève qui, au midi, servait de limite au puissant hôtel des Porcellet, allait par un angle droit rejoindre la rue de l'Égout-de-l'Hôpital, tandis que passant devant l'hôtel des Laugeiret – aujourd'hui cabinet du docteur Molinier et la maison Carmagnole – puis les hôtels Sabatier de l'Armeillère et des Porcellet, la rue Royale – de la République – rejoignait sans interruption le Planet de l'Ourme – place Antonelle – d'où, traversant la rue des Trois-Mulets – Jean-Granaud – nous gagnons la rue des Porcellet, naguère de la Poissonnerie.

Par elle, nous arrivons à la place Paul-Doumer, nouvelle née dans notre ville. Comme à la place aux Herbes et devant l'hôpital, c'était jadis un marché en plein vent où les pêcheurs installaient leurs bancs près des marâchers, tandis que les bouchers dressaient leurs « tauliers » – tables – près de la rue de la Roquette, autrefois des Grands-Augustins. Mais la pluie autant que le mistral étaient aussi préjudiciables à la marchandise qu'aux vendeurs et, peu à peu, ces derniers quittèrent

la place pour s'installer, bien incommodément d'ailleurs, dans les remises où parfois même les entrées de leurs maisons. C'est ainsi que naquirent les magasins dont l'abusive prolifération massacra bientôt toutes les rues de notre ville. Aujourd'hui encore, ne sommes-nous pas témoins attristés de la disparition d'une belle porte ou de la mutilation d'une ancienne façade ?

De 1553 à 1562, les Consuls firent élever sur la place une halle couverte exclusivement réservée à la vente du poisson dont les marais du Plan du Bourg étaient une si abondante réserve qu'ils suffisaient largement à nos concitoyens. C'était l'heureuse époque où nos pères vivaient du produit du terroir beaucoup plus frais, beaucoup plus sain que la nourriture « conditionnée » qu'on nous propose aujourd'hui. Qui parmi nous ne regrette pas le temps tout proche encore, où les ménagères allaient au Pont de Trinquetaille attendre vers seize heures l'arrivée des maquereaux des Saintes ?

Au XVII^e siècle, l'eau était si rare dans notre ville que, par souci de salubrité, le docteur Taxil demandait qu'on établisse un puits dans cette Poissonnerie. En 1647, elle fut agrandie au midi sur une partie du cimetière qui entourait la grande église de Sainte-Croix – aujourd'hui magasin Tibaron – dont nous vous parlerons quand, avec vous, nous visiterons le sud de la Roquette. Bien que restaurée une dernière fois en 1888, cette salle n'attirait plus guère les vendeurs qui, dans leurs magasins, préféraient l'indépendance incontrôlable de leurs prix, et, sans utilisation, la Poissonnerie disparut définitivement vers 1934. Plus courageux que leurs ancêtres, les maraîchers revinrent alors affronter les rigueurs de l'hiver et les désagréments des intempéries.

Au nord, les maisons qui les protègent n'ont malheureusement rien conservé de leur ancienne façade. De la rue Georges-Blanc à la rue du Port, de la place Paul-Doumer à la rue Giraud, elles formaient un vaste monastère dont l'architecture quoique bien mutilée se retrouve dans les cours et jardins de quelques immeubles. C'était d'abord le couvent des Religieuses Clarisses. Dès le XIII^e siècle, ces dernières s'établirent hors les murs de la ville près de la porte de la Roquette mais, à cause des guerres et des incursions qui troublaient cette époque, elles s'installèrent dans la maison qu'en 1363, les Consuls leur avaient fait bâtir au vieux bourg sur la paroisse Saint-Laurent et qu'elles conservèrent jusqu'en 1625. C'est dans leur premier monastère où plus tard M. de Boche, seigneur de Vairs avait son jardin, qu'en 1675 on trouva notre obélisque.

Au XVI^e siècle, bien que soumises à la plus austère des clôtures, ces religieuses changèrent encore de résidence et se fixèrent enfin derrière l'église Saint-Julien, alors Saint-Antoine. Dans la rue de Grille, un petit clocheton semble indiquer la porte de leur couvent.

En 1629, les Visitandines vinrent les remplacer au monastère de la Roquette et bien vite on oublia les Sœurs de Sainte-Claire. Les bâtiments furent transformés, la vieille église elle-même ne résista pas à l'influence moins sévère et presque mondaine de l'époque. La nouvelle communauté la voulut faire « plus vaste et plus belle ». Mais comment la reconnaître aujourd'hui dans l'atelier de M. Calvo ? Au nom de la liberté, la tempête révolutionnaire chassa bientôt les religieuses. Leur couvent confisqué devint propriété nationale, et leur paisible chapelle un dépôt d'armes. Puis, au commencement de ce siècle, après des fortunes diverses, elle abritait des toisons de laine, quand un terrible incendie la détruisit en grande partie et jusqu'à la toiture. C'est alors que le Syndicat du Mérinos d'Arles s'établit à Saint-Martin, tandis que l'église sommairement restaurée devint pendant la première des... dernières guerres... un cantonnement de troupes algériennes. Tour à tour fabrique de saucissons, puis, en 1942, sous l'actif dévouement de M. Henri Waton-Chabert, centre distributeur du plat national – ancêtre de l'Entr'aide sociale – elle fut enfin acquise par M. Calvo, entrepreneur en électricité.

Nous la retrouverons dans notre prochain bulletin, quand nous visiterons avec lui l'intéressante maison qu'il habite. Mais la nuit vient trop vite en hiver et vous êtes sans doute désireux de retrouver vos maisons bien chauffées, aussi, chers amis, en vous priant d'excuser notre bavardage, nous vous disons...

Bon vèspre, e à l'an que vèn !

A. VAILHEN-REMACLE

(à suivre)

Réflexions sur la topographie arlésienne

(Suite)

Si on se refuse à faire une œuvre d'imagination, il n'est pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'écrire comment ont évolué la Camargue et la basse vallée du Rhône au cours des derniers millénaires.

La seule chose dont on soit à peu près assuré, c'est qu'il y a environ un million d'années, au début de l'ère quaternaire, toute cette région était recouverte par un cailloutis d'origine rhodano-durancienne que les sondages rencontrent : à -15 m au sud de Saint-Gilles, vers le mas des Saules, entre Fourgues et Trinquetaille, à l'est de Mollégès, vers Brunet et la Tour Montmeillan ; à -20 m au nord des marais de Saliers, vers le mas d'Asport, à Gimeaux, vers Sainte-Cécile et vers les cabanes de Chalot ; à -30 m, dans les marais de la Fosse, vers Albaron, à Peaudure ; à -40 m, au nord de l'étang de Ginès, vers le mas des Bruns, vers la Pèbre, à Port-Saint-Louis ; à -50 m, aux Saintes, au sud et à l'est du phare de Beauduc, au cabanes du Levant ; à -60 m enfin autour de l'embouchure du Rhône. Ce même cailloutis se retrouve en surface notamment sur la moitié nord de la Crau (Crau d'Arles et Crau d'Eyguières), sur la Petite Crau de Châteaurenard entre 80 et 100 m, sur la costière de Saint-Gilles et sur la presque totalité de la plaine au sud de Nîmes. Cette formation, pendant et après son dépôt, a donc été affectée par des mouvements tectoniques d'amplitude limitée qui finirent de mettre approximativement en place l'axe de la vallée du Rhône.

Comme le remplissage de la vallée au-dessus de ce cailloutis a donné, en définitive, un sol dont l'altitude dépasse à peine le niveau de la mer et qui est constitué, sauf au nord (tête de la Camargue) et en bordure (Gimeaux et Saint-Gilles) où les alluvions sont surtout marneuses, par des sables ou des graviers mêlés de sables avec, à des niveaux variables, des passées argileuses ou tourbeuses, on peut considérer que, dans l'ensemble, ce remplissage a été l'œuvre de la mer lorsque sa remontée compensait l'apport alluvial, qu'elle étalait en plages et en dunes avec l'aide des vents et des courants, ou du Rhône aux autres moments.

Les restes de constructions près des Saintes et à Fos montrent que le rivage, à l'époque romaine, était fixé, devant ces deux points, plus loin qu'il ne l'est aujourd'hui, mais ailleurs on ne peut même pas émettre d'hypothèse sur ce qu'était sa position. Rien, en effet, n'autorise à

décider que les trouvailles faites en Petite Camargue, au phare de la Gacholle, à la Comtesse, dans l'étang du Tampan, vers l'ancienne Tour de Saint-Genest et, de l'autre côté des embouchures, à la Roque d'Odor, ont un rapport quelconque avec la plage antique.

Il suffit de comparer deux cartes, à une assez grande échelle, émises par l'Institut national géographique à un siècle d'intervalle, pour constater l'importance des modifications survenues pendant ce court laps de temps, et convenir qu'il y aurait une certaine prétention à vouloir décider de ce qu'était la côte il y a cinq cents, mille, deux mille ans ou plus. Il est d'ailleurs peu probable que les phénomènes actuels se soient toujours produits aux mêmes endroits, dans le même sens et avec la même intensité ; de plus, les digues du Rhône et la digue à la mer, bien qu'elle soit relativement récente puisque construite de 1857 à 1859, ont certainement contrarié le travail de la nature.

La comparaison entre les deux cartes donne les résultats ci-après. Devant la Petite Camargue, la côte qui ébauchait un golfe vers la Grande Rhée-Longue est maintenant rectiligne, comme rabotée ; cela n'a pas eu pour effet de faire déboucher les étangs sur la mer, leur surface a été simplement diminuée par la remontée de la plage plus au nord. À l'embouchure du Petit Rhône, le recul de la côte est de 3 à 400 mètres. Il en serait de même aux Saintes sans l'enrochement protecteur ; on constate cependant qu'au siècle dernier le rivage allait jusqu'à l'extrémité de la jetée ouest et que le cimetière était près de la digue. À hauteur de l'écluse du Pont de Rousty, le recul est peu sensible. Au-delà, inversement, la côte a avancé de 100 à 200 mètres à la Comtesse, de 7 à 800 mètres à la pompe de Beauduc et d'un kilomètre et demi à la Pointe du Sablon qui, en outre, s'est déplacée légèrement vers le nord. Plus loin, c'est la mer, à nouveau, qui a empiété sur les terres ; devant le grau de la Dent, son avance est de l'ordre de 500 mètres, et le phare de Faraman a été reculé parce que menacé d'être encerclé par les eaux alors qu'il avait été érigé, en 1836, à 700 mètres du rivage. L'embouchure du Pégoulie, la seule en activité entre 1810 et 1893, après s'être prolongée des theys de l'Aigle et de la Gracieuse, est maintenant fermée et commence à s'éroder ; le Rhône s'écoule par l'ancien grau de Roustan qui, depuis 1893, date de sa réouverture, s'est évasé et a gagné près de deux kilomètres sur la mer. À l'est du Rhône, les travaux du port de Fos ont apporté trop de modifications au rivage pour qu'une comparaison soit possible.

Les cartes plus anciennes et quelques textes permettent de remonter un peu plus en avant dans le passé, surtout en ce qui concerne le cours du Rhône et le tracé des embouchures, mais les renseignements qu'on y trouve auraient besoin d'être vérifiés et complétés.

D'après certains documents, tous les gras (ancienne forme de grau) du Grand Rhône se fermèrent entre 1806 et 1810, à l'exception de celui du Pégoulie. Sur une carte établie par Véran, en 1837, les gras de Piémanson et de Roustan sont, cependant, encore ouverts. Quoi qu'il en soit, les digues furent prolongées sur les deux rives afin de maintenir le fleuve dans son lit et de lui interdire tout retour sur Piémanson et Roustan. Le résultat imprévu de ce travail fut que des atterrissements se produisirent dans le golfe de Fos et qu'un courant attaqua la côte devant le phare de Faraman, d'où la décision prise, en 1893, de rouvrir le gras de Roustan devenu l'embouchure actuelle. Sur cette même carte, la côte, à l'est, passe déjà par le they de Brûle-Tabac sur lequel est alignée l'embouchure du Pégoulie arrêtée au they de Saint-Antoine sur la rive gauche, au they de Roustan, en voie de formation, sur la rive droite.

En 1711 ou 1712, au cours d'une crue subite, le Rhône, dont le courant principal était installé dans le Bras de Fer depuis 1594, envahit les salines du Roi et l'étang du Cardinal. Ces salines et cet étang n'ont jamais fait l'objet d'une identification certaine. Ce qu'on constate, c'est qu'à partir de ce moment le Grand Rhône, dit Bras du Passon en aval du Grand-Peloux, fut équipé d'éléments de défense ou de surveillance qu'il n'avait pas auparavant : la tour Saint-Louis fut construite en 1737 et, sur le gras de Piémanson, la tour des Tignaux remplaça la vieille tour du Passon abandonnée depuis 1594. Néanmoins, une carte de 1743, au musée Arlaten, fait toujours passer le Rhône par le Bras-de-Fer et lui donne pour embouchure celle du Vieux-Rhône entre la Goule et l'est de l'étang de la Galère, ce qui revient à lui faire suivre, entre la Pèbre ou le pont de l'Aube et Tourvieille, un tracé qu'on ne retrouve pas sur les cartes plus anciennes. Les petites îles de Sainte-Anne et de Janathan, qui paraissent s'étendre surtout vers le large, divisent cette embouchure en trois gras : celui du Sauzet à l'ouest, celui de Sainte-Anne au centre, celui du Midi à l'est. Autant qu'on puisse en juger, la côte, en allant vers les Saintes, après avoir suivi les montilles de l'étang de Beauduc, se continue en formant une courbe à peine prononcée pour aboutir au gros d'Orgon, devant lequel est indiqué un îlot, en laissant le village des Saintes nettement à l'intérieur des terres. Enfin, un ruisseau, le Ragerot, qui prend au nord de la Gargate, relie le Vieux-Rhône à un étang qui peut être le Rascaillan réuni au Galabert.

La carte de Homanno reporte à une époque antérieure. Le Rhône, après être passé, en aval de la tour de Parade, de part et d'autre d'une île (la Louisiane ?) se sépare en deux bras en arrivant à hauteur de la pointe du Grand-Peloux. Le bras ouest descend presque en ligne droite, par Faraman, jusqu'au Vieux-Rhône défendu, depuis 1607, par la tour du Tampan (Tourvieille) ; son gras est appelé gras de Sainte-Anne bien que l'île de Sainte-Anne, pas plus d'ailleurs que celle de Janathan, ne soit représentée, ce qui est peut-être un oubli. En aval

de la tour du Tampan, deux dérivations s'en détachent ; l'une semble se diriger vers l'endroit où, sur la carte de Véran, l'étang de Giraud s'ouvre sur la mer, l'autre pourrait être à l'origine du Ragerot de la carte de 1747 ; toutefois son gras, le gras du Sauze, semble se situer à l'est des cabanes du Sablon. La position de cette dérivation est établie par la présence de la tour Saint-Genest sur l'île qu'elle définit avec le Vieux-Rhône car cette tour, disparue depuis peu, se trouvait à l'emplacement de la machine du Vaisseau, sur la rive droite du Vieux-Rhône. Le bras est, le Grand-Rhône, aboutit à la mer au gras du Passon situé semble-t-il non loin de l'endroit où sera élevée, plus tard, la tour Saint-Louis ; il est protégé sur la rive gauche, après Barcarin, par la tour du Baloard. Le Bras-de-Fer paraît réduit à un simple ruisseau. La côte, à l'est, est fixée au nord de l'étang de Gloria et la pointe du Passon, marquée sur la carte, correspond à l'ancien graveleau de la Lèbre ; à l'ouest, elle est à peu près parallèle à la digue à la mer jusqu'aux abords de l'écluse du pont de Rousty, elle s'en écarte ensuite pour passer au large des Saintes.

La dernière carte exploitable est celle de Bompario, datée de 1594. Son interprétation est délicate. Ce qui frappe le plus sur cette carte c'est l'avancée sur la mer que constituent les îles qui occupent le delta du Grand-Rhône alors que le dessin ne permet pas de reculer le rivage plus loin que le bord sud de l'étang de Galabert à l'ouest, que le marais du Maleberge à l'est. La tour du Passon, portée sur l'île qui deviendra l'île du Plan-de-Bourg, confirme l'importance de cette avancée car cette tour sera, en 1720, reconstruite sous le nom de tour des Tignaux non loin du gras de Piémanson ; or, au-delà de cette île, c'est-à-dire au-delà du gras de Piémanson prolongé par la baisse de Quenin, la carte fait état d'une autre île qui la continue au sud sur toute son étendue et dont la largeur peut être égale à la distance qui sépare le gras de Piémanson de celui de Roustan. Le rivage, au sud de cette seconde île, doit donc être situé là où, aujourd'hui, on rencontre des fonds de quinze à vingt mètres. La date de 1594 est celle où le Rhône aurait réoccupé son lit du Bras-de-Fer abandonné, pense-t-on, à une époque inconnue. On ne saurait dire si la carte de Bompario a été établie avant ou après cet événement. Sur cette carte, le Rhône, en amont d'une petite île (l'Amérique ?) se partage en deux bras : le Bras-de-Fer dont l'embouchure, le gras de Paulet, peut se placer au nord-est de la pompe de Beauduc, et le bras qui, de Chamone, rejoint directement le Vieux-Rhône. L'embouchure de ce dernier est divisée en gras Grand (la Goule) et gras d'Enfer par une île d'étendue appréciable qui deviendra l'île de Sainte-Anne de la carte de 1747. En aval du Grand-Peloux, le bras du Passon (Grand Rhône) se détache de ce second bras. La tour de Beluard indiquée, sur la carte, vers le mas d'Antonelle n'est pas à confondre avec la tour du Baloard de la carte de Homanno ; il doit s'agir de la tour construite entre 1470 et 1474 ou entre 1473 et 1476, suivant les auteurs, et qui aurait été démolie en 1615.

Enfin, le bras mort, non représenté sur la carte de Homanno, porte le nom de Galcian et se termine dans un étang qu'on peut identifier avec les marais à l'ouest de Fos ; il est sans communication avec le Galéjon figuré par un petit golfe touchant à la Roque d'Odor. Il est peu probable qu'il s'agisse d'un ancien bras du Rhône car son départ sur le fleuve se fait à contre courant ; il était autrefois bordé de levées maintenant détruites. Il paraît raisonnable d'y voir les restes du canal de Marius.

En définitive, on constate que, depuis 1594, la côte n'a fait que reculer devant le delta du Grand-Rhône ; elle n'a avancé que devant les embouchures proprement dites quand elles étaient en activité et seulement pendant cette période. À cet égard, il est possible que l'avancée du gras de Paulet, par où se jetait le Rhône du Bras-de-Fer, soit à reconnaître dans l'extension des fonds de dix mètres devant la pompe de Beauduc. Quant à l'avancée de la plage depuis la pointe du Sablon jusqu'à la Gacholle, on ne peut en tirer aucune conclusion car elle n'est pas directement liée à la présence d'une embouchure.

Ch. HANS

(à suivre)

AVIS IMPORTANT

En raison de l'augmentation des frais d'acheminement de notre bulletin hors de France, nous informons nos adhérents résidant à l'étranger que nous sommes dans l'obligation de porter leur abonnement pour l'année 1976 à 25 francs.

Nous pensons que malgré cette pénalisation, ils resteront fidèles à notre association et nous les en remercions.

LE BUREAU

Li Cresenço Poupulàri

La vido dis orne es ligado à un mounde subre-naturau. Courre lou fa bèn remarca Fernand Benoît, lou païsan mediterran, tras-que cresènt e religious, a pannens counserva lou sentimen counfus d'uno religioun de la Terro, que persounifico li forco de la naturo.

Aquelo divinita de la Terro se vèi dins li rode bourroula pèr li boulouverso naturalo : aven prefound, baumo roucassouso, aigo souteirano o palun sènso founs, vaqui li porto duberto sus lou mounde infernau.

* *

LI GOURG E LI VENT.

Es curios de vèire que li geougrafe grè attribuissien la fourmacioun de la plano de Crau i terro-tremo. Li poète an di que li caiau èron lis armo mandado pèr Zeus à Hercule pèr l'ajuda contro li Ligour...

Li vènt sourtien di gourg souteiran, e d'abord lou mistrau o vènt-terrau. Mai d'uno dicho parlo de sa forço e de sa durado :

« Lou vènt-terrau

Fai dansa lis estello » (L. Roumieux).

« Pèr empacha lou vènt-terrau

Fau tapa tóuti aquéli traou » (A Peyrol).

« Lou mistrau

Porto soun barrau » (car quauco-fès adus la plueio).

« Bouffo un mistrau, à tout destéulissa ; à derraba la co dis ase ; un mistralas à desbana tóuti li biòu de la Camargo. »

« Oh ! d'aquéu vènt-terrau ! oh ! d'aquéu sacre majo-fango ! »

« Se coumenço de jour,

Duro tres jour ;

Se coumenço de nue

Duro un pan cue.

« Quand se lèvo lou dilun,

Duro tres jour o un ;

Quand se lèvo lou dijòu,

Duro tres jour o nòu. ;

Lou vènt èro persounifica. Dins un tèms, en Arle, ié disien : « Jan d'Arle. »

Li cimo di mountagno èron counsacrado au diéu di vènt, que la glèiso avié crestiana souto lou noum de Santo Ventùri, de-fes trasfourma en Santo Vitòri.

Li vènt èron fegoundaire. Pèr endrudi la vau de Nyons, toujours esterlo Sant Cesàri, archevesque d'Arle, reculiguè au siècle sisen, dins soun gant, lou vènt marin di palun d'Arle. Lou bandiguè contro un roucas, proudusènt ansin un aven d'ounte li vènt an toujours boufa.

* *

LI BAUMO - LI FADO - LI MASC.

Li baumo, liò misterious entre tóuti, fuguèron abitado pèr la Santo Vierge o li Sant. Ansin, cade tres de mai, li gènt anavon en roumavage

à Mountmajour, à la baumo mounte Sant Trefume s'èro escoundu à l'epouco di persecucioun.

Mai li baumo èron souvènt trevado pèr li fado. Aquelo de la mountagno de Cordo èro implourado pèr lis amoureux. Segound la legèndo, touto chato en l'aprouchant poudié « ressentir lou fiò d'amour » (M. de Truchet). Aquéli dóu Trau di Fado de la coumbo d'Infer èron estado facho « miè-terrèstro e femelino... pèr èstre / L'amo vesiblo di campèstre / E pèr di proumiés orne amansi lou ferun » (Mistral, **Mirèio**, c. VI).

« Mai li Fadeto – bèu coume èron –
Di fiéu dis orne s'aflamèron ;
E li foullasso ! au liò d'enauro li mourtau
Vers li celèstis espianado,
Di passioun nostro apassiounado,
À nosto fousco destinado,

Coume d'aucèu pipa, tounnbèron d'amoundaut » (id.).

Aro, li Fado « Emé li chivalié qu'enfandèron antan / Countunion la vido amourouso / Dins lis andano souloumbrouso / D'aquelo tranquilo chartrouso... ». (id.).

Mirèio e Vincèn li rescountrèron quouro anèron vèire Taven. la masco, pèr faire sougna la dangeirouso plago facho pèr Ourrias à la peitrino dóu jouvènt. Davalèron dins lou traou de la coumbo d'Infer, e après uno fantastico escourregudo souto la mountagno, sourtiguèron au Trau de Cordo. Troubèron la masco agroumelido dins sa baumo frejo mounte

« Dins un cruvèu de cacalaus
Un lumenoun cremavo, e fasié rougeja
La paret mouisso de la rocco ;
Sus la fourquello d'uno broco
l'avié 'no graio, e toco-à-toco
Uno galino blanco, em'un crevèu penja. » (id.)
E vaqui lou sant di sant dins la tregenco baumo :

« Souto une grando chaminèio
Veguèron sèt cat negre, au fougau se caufant.
Veguèron, entre lis sèt mascle,
Uno oulo de ferre au cremascle ;
Veguèron dous coulobre, en formo de tisoun,
Que racavon à plen de goulo
Dos flamo bluio au quiéu de l'oulo. » (id.)

Li jouvènt s'enfourgounon dins li sourni traucas, darrié Taven ; e davans sis iue se revelo un mounde estraourdinàri e esfraious :

Vaqui « l'eissame vagabound, quilant, revoulounous » di fouletoun ; lou fouligaud Esperit-fantasti, glàri « bon que pèr faire de countràri » coume escouba la cousino, tripla lis iòu di galino o boufa lou lume quand se vai coucha ; la Bugadiero dóu Ventour que fai plòure e trouna ; « li Matagoun de Varigoulo / E li Masc de Fanfarigoulo », sourcié que vènon « dins li ferigoulo / En farandoulejant, béure à la tasso d'or » ; la Garamaudo (bèsti negro) que, ;en fernissènt de

l'embourigo, espèro lou Gripet », un fouletoun malicious ; la Bambaroucho mourrudo, outro bèsti negro qu'« entre sis arpo loungarudo / e sus sa tèsto banarudo / emporto d'enfantoun, tóuti nus e plourant » ; la Chaucho-Vièio que s'agrouvo sus lou pitre dis endourmi e ié fan faire de pantai doulènt ; lis Escarinche, èstre semblant dis escaletto, que soun pèr orto coume lou Marmal e lou Barban, àutri bèsti negro qu'esfraion la ninèio.

S'entèndon lou japa dóu chin de Cambau (segound Cerbère), e « lou galop enrabia dóu Baroun Castihoun » coundana a toujours cassa despièi qu'un jour avié leissa la Santo Messo pèr courseja un senglié ; e tambèn li belamen de l'Agnèu negre, formo dóu demòni quand vòu ajuda lis avare, o quand vòu dire lou rode monte la Cabro d'Or fuguè aclapado pèr li Sarrasin.

l'avié peréu

« ... un sagan espaventable...

E de miaula de catamiaulo,

E de brandamen de cadaulo,

E de piéu-piéu, e de paraulo

A mita dicho, e'n quau lou diable soul entènd.

Jin ; jin ! poun-poun !... Quau es que pico

Sus de peirollo fantastico ?...

E d'estras, e de rire, emé d'esquichamen

Coume de ema abasimado

Dins lou moumen de si ramado ;

Pièi de badaï, pièi de bramado,

E, zóu! lou roumadan e li gingoulamen! »

Tout aquéu cant VI es uno evouacioun dis esperit fantasti imagina pèr lou pople prouvençau. Mistral n'en a parla tambèn dins soun chapitre tresen de si **Memòri** e encaro dins « La Roumanço de la Bello d'Avoust » (cf. **Lis Isclo d'Or**).

Cigaleto dóu Velout

(à suivre)

Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence

TITRE - II -

DE LA CONQUÊTE ROMAINE AU ROYAUME D'ARLES

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN
Neuvième siècle (suite)	Chapitre III. — Le temps des Barbares, le temps des malheurs (suite)
811	L'archevêque d'Arles. JEAN II, bien en cour à Aix-la-Chapelle, est présent au testament de CHARLEMAGNE dans lequel ce dernier fait un don important à l'Église d'Arles.
812	Nouvelle révolte en Aquitaine.
813	10 mai. - Convocation à Arles d'un important concile relatif à la discipline ecclésiastique. 26 canons sont élaborés dont 17 reprennent l'obligation faite aux évêques de visiter leur diocèse au moins une fois l'an et de prendre sous leur protection les pauvres opprimés. Les Sarrasins ravagent Nice.

**ÉVÈNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE
et événements très importants extérieurs à l'Europe**

Monuments
Arts
et Littérature

— 801 - CHARLEMAGNE qui entretient de bonnes relations avec le calife de Bagdad HAROUN-AR-RACHID, s'empare de Barcelone et de Lisbonne avec l'aide d'ALPHONSE II, roi des Asturies.

— 802 - Une ambassade de CHARLEMAGNE arrive à Constantinople pour demander la main de la régente IRÈNE, veuve de l'empereur d'Orient LÉON IV (tentative de réunir les deux empires séparés depuis 395). Cette affaire n'a pas de suite.

— 805/807 - Expéditions d'HAROUN-AR-RACHID contre Chypre et Rhodes.

— 807 - BOUCHARD, connétable de CHARLEMAGNE, vient à bout des Sarrasins qui ravageaient la Corse.

— 808 - Fondation de Fez par IDRIS, petit-fils d'Ibn-Abd-Allah qui introduit le chiisme au Maroc.

— 811 - CHARLEMAGNE signe un traité avec l'empereur d'Orient MICHEL. Venise, où les doges sont élus depuis 726 sous l'autorité de Byzance, est rendue à l'empereur d'Orient en échange de la reconnaissance par ce dernier de la dignité impériale de CHARLES.

— 813 - Réformes conciliaires tendant à l'unification de l'Église (instruments de la nouvelle politique prônée par les Carolingiens).

796/806 Construction de la fameuse chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle, sur le modèle de la chapelle du palais de JUSTINIEN à Ravenne (devenue l'église Saint-Vital).

L'architecture de cette époque est florissante. Châteaux célèbres de CHARLEMAGNE, Aix-la-Chapelle, Ingelshheim, Nimègue, Worms, Thionville, Herstal et Attigny.

Les constructions religieuses renouent avec les deux formes essentielles de l'architecture romaine élaborées sous CONSTANTIN : l'édifice à bâtiment central et la basilique.

Apparition de la crypte issue du culte des saints (galerie circulaire avec voûtes en berceau) qui permet la procession des fidèles devant les reliques déposées sous le maître-autel.

Signalons à ce sujet la crypte de l'église St Laurent de Grenoble dont la construction remonte à cette époque et qui est de ce fait la plus ancienne de France.

806/818 Construction de l'église de Germigny-des-Prés (Loiret) sur le modèle de la chapelle palatine d'AIX (en forme de croix grecque).

Datation

**ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI
MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN**

816

Le comte LINDULPHE est nommé gouverneur d'Arles par LOUIS le Pieux.

JEAN II, archevêque d'Arles, est envoyé en mission pour réconcilier le pape et l'archevêque de Ravenne.

Révolte des Gascons.

817

Par l'« Ordinatio Imperii », la Provence doit donc revenir à LOTHAIRE à son accession au trône impérial.

819

Mort de l'archevêque JEAN II auquel succède NOTHON.

<p style="text-align: center;">ÉVÈNEMENTS EN FRANCE ET EN EUROPE et événements très importants extérieurs à l'Europe</p>	<p style="text-align: center;">Monuments Arts et Littérature</p>
<p>— 814 - 28 janvier : mort de CHARLEMAGNE, âgé de 71 ans et après 40 ans de règne, à AIX-la-CHAPELLE, qui restera le lieu de couronnement des empereurs d'Allemagne jusqu'en 1531. LOUIS le Débonnaire ou le Pieux lui succède. Ses frères PÉPIN et LOUIS ont autorité sur l'Italie et l'Aquitaine.</p>	<p>814 Polyptique de l'évêque de Marseille WADALDE (rouleau de parchemin de plus de 20 mètres de long). L'un des plus anciens documents des archives des B.-du-Rh. qui nous renseigne sur les conditions de l'agriculture de l'époque et qui donne l'état des biens de l'Église.</p>
<p>— 816 Octobre : Louis couronné empereur une seconde fois par le pape ÉTIENNE IV à Reims en présence de JEAN II, archevêque d'Arles.</p> <p>Concile d'AIX-la-CHAPELLE qui traite de la réforme monastique et de l'évangélisation des Normands.</p>	<p>816 Début de la construction de la nouvelle cathédrale de Reims.</p> <p>La LEX SAXONORUM confirme l'autonomie des Saxons à l'intérieur de l'Empire carolingien.</p>
<p>— 817 LOUIS LE PIEUX rejetant le principe du partage reconnaît par l'« Ordinatio Imperii » pour successeur sur tout l'empire son fils aîné LOTHAIRE. Ses autres fils sont :</p> <p style="padding-left: 20px;">PÉPIN, roi d'Aquitaine LOUIS, roi de Bavière, et CHARLES (né du deuxième mariage de Louis le Pieux avec Judith, fille du comte de Souabe).</p>	<p>Il en est de même pour tous les peuples germaniques et latins.</p> <p>819 Construction de l'église Saint-PHILIBERT de GRAND-LIEU.</p>
<p>LOUIS le Pieux, très cultivé, s'efforce d'élever la moralité de la cour. Il continue la réforme temporelle et spirituelle amorcée par CHARLEMAGNE. Son principal conseiller est BENOÎT d'ANIANE, originaire de Montpellier.</p> <p>Nouveau soulèvement à Cordoue.</p>	<p>C'est à cette époque qu'apparaît le jocolator, successeur de l'histriion romain et qui reprend les fonctions du ménestrel germain. Ce « jongleur » bouffon et chanteur épique va de cour en cour. Il est le créateur des « chansons de geste » qui ne seront fixées par écrit qu'aux XI^e et XII^e siècles.</p>
<p>— 817/818 Rébellion de BERNARD, roi d'Italie, neveu de l'empereur. Ce dernier le fait condamner à mort puis cette peine étant commuée, le fait aveugler.</p> <p>LOTHAIRE devient roi d'Italie !</p>	<p>Le moine TUTHILO de St Gall écrit le « Jeu du vendredi saint » et le « Jeu de Pâques », dont vont sortir les « Mystères » médiévaux de l'Église chrétienne d'Occident.</p>

M. BAILLY.

(à suivre)

Sommaire des bulletins de l'année 1975

R	Pages
— Éditoriaux	16 à 19 1
— Promenade au temps passé	16 2
— Promenade au temps passé	17 2
— Promenade au temps passé	19 7
— Porcelets et Porcelette	16 6
— Le café Bouvet d'Avignon	16 9
— Compte-rendu de l'assemblée générale des A.V.A.	16 11
— Michel de Truchet	16 12
— Michel de Truchet	17 6
— Le Docteur Laudun	17 10
— Réflexions sur la topographie arlésienne	17 20
— Réflexions sur la topographie arlésienne	18 6
— Réflexions sur la topographie arlésienne	19 12
— Un navigateur arlésien : Barras de la Penne	18 3
— Les Alyscamps (poésie)	18 20
— Jésus en Arles (poésie)	16 24
— Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps	16 8
— Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps	17 24
— Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps	19 3
— Visite de la meunerie romaine de Barbegal	18 5
— Le Bon Vieux Temps. Une lettre de F. Mistral	19 4
— Li Cresenço populàri	19 17
— Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence	
Titre II - De la conquête romaine au	
royaume d'Arles	
Chapitre III - Le temps des Barbares,	
le temps des malheurs	
VI ^e siècle (suite) et VII ^e siècle	16 16
VIII ^e siècle	17 14
VIII ^e siècle (suite) et IX ^e siècle	18 18
IX ^e siècle (suite)	19 20

COMITÉ DE PARRAINAGE :

Président d'honneur M^e Pierre FASSIN

Parrains :

MM. André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL
Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER - Elisabeth BARBIER

MM. Yvan AUDOUARD - Henri BOSCO - Jean-Paul CLEBERT
Yvan CHRIST - Louis FERAUD - Charles GALTIER - J.M. MAGNAN

Pierre DOUTRELEAU - Maurice PEZET - Robert SABATIER

Henri-Paul EYDOUX - Madame Alice CLUCHIER

Charles ROSTAING

BUREAU :

Président	M. René VENTURE
Vice-présidents	M. Maurice BAILLY M. André VAILHEN
Secrétaire générale	Madame NERI
Secrétaire adjoint	M. Jean-François CHAUVET
Trésorier	M. François POTTIER
Trésorier adjoint	Mademoiselle CHALLAYE
Archiviste	M. René GARAGNON

BULLETIN : Équipe de rédaction : MM. GARAGNON, VAILHEN et BAILLY
Secrétaire : Mme NERI

Section Jeunes : Pierre MARCELIN - Hélène BERSANO

ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 15 F.
Les Amis du Vieil Arles — 13633 ARLES — CCP 4439-15 Marseille

